



Fédération Syndicale Unitaire

EVS/AVS: Personne ne doit se retrouver sans solution !

Le ministère de l'éducation nationale a recours aux emplois de vie scolaire (EVS) et d'Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS), contrats précaires, pour répondre à l'existence de nouvelles missions indispensables pour le fonctionnement du système éducatif. L'intérêt et l'efficacité des EVS et AVS ne sont aujourd'hui remis en question ni par les enseignants qui auraient plus de difficulté à fonctionner sans eux, ni par les parents d'élèves qui y voient un grand avantage pour leurs enfants et les écoles. La recherche de nouvelles économies pour la période 2011-2013, conduit, depuis cette rentrée à une gestion inhumaine, inadmissible, de ces salariés au travers de la suppression brutale des emplois, du gel des renouvellements pourtant engagés. De plus, par ces mesures, les écoles se trouvent brutalement et durablement désorganisées ce qui est inacceptable pour les élèves et les personnels.

L'aide à la direction est nécessaire pour un meilleur fonctionnement de l'école et la scolarisation des enfants en situation de handicap est une priorité nationale. C'est pourquoi nous demandons l'arrêt des recrutements sous contrat précaire et la reconnaissance des missions des personnels embauchés sous contrat aidé, la pérennisation de leurs fonctions et l'aménagement de possibilités d'accès à des emplois statutaires ou durables pour les personnels en place !

Nous ne pouvons accepter que la seule solution soit pour ces EVS et AVS de se retrouver au chômage alors que ni le ministère de l'éducation nationale, ni le ministère du travail n'ont rempli leurs obligations d'accompagnement, de suivi, de formation pour favoriser leur insertion professionnelle.

Mettons en œuvre l'obligation de formation pour offrir des perspectives à chacun-e !

Personne ne doit se retrouver sans solution !

Leurs emplois correspondent à de véritables besoins pour les écoles!

Nous, soussignés, AVS, EVS, enseignants, parents d'élèves, employés municipaux, élus demandons :

- Dans l'immédiat, le renouvellement de tous les contrats pour les AVS, EVS qui le souhaitent ;
- Une véritable formation professionnelle et/ou une VAE financées par l'Etat pour les EVS et AVS;
- L'ouverture sans délai d'une négociation nationale pour la pérennisation de ces emplois par leur transformation en emplois statutaires de la Fonction Publique d'Etat à temps complet en favorisant l'intégration des personnels déjà en place;

Nous sommes tous concernés : AVS, EVS, enseignants, parents d'élèves, employés municipaux, élus

SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PETITION

Prénom et nom	Enseignant, enseignants de RASED, EVS, AVS, parent d'élève, élu...	Mail <small>(si vous voulez être informé des suites)</small>	Signature

Retournez à l'une des organisations syndicales signataires ou à ramener lors de la manifestation du 21 juin devant la préfecture.